



Uccle, le 11 décembre 2017.

Concerne : Changement fournisseur REPAS

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT

*L'Echevin de l'Education et de l'Enseignement
L'Inspecteur de l'Enseignement*

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

A la suite d'une procédure en marchés publics, La société TCO a été désignée pour la production des repas chauds de nos écoles communales pour une durée de trois ans et ce, à partir de ce mois de janvier 2018.

Dans notre cahier des charges, nous avons mis l'accent sur la qualité et la provenance des matières premières, l'équilibre des menus, les produits bio et de saison ainsi que les circuits courts.

Il nous a également paru essentiel de veiller à maintenir un rapport qualité/prix optimal.

Nous avons le plaisir de vous annoncer **que ce changement de fournisseur s'accompagnera d'une modification tarifaire sensible en votre faveur.**

- repas chaud maternelle : **3,14 €**
- repas chaud primaire : **3,58 €**
- potage maternelle : **0,43 €**
- potage primaire : **0,53 €**

Vous souhaitant d'ores et déjà une agréable fin d'année et de joyeuses fêtes, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers Parents, à l'assurance de toute notre considération.

Philippe WARGNIES

Inspecteur pédagogique

Joëlle MAISON

Echevin de l'Education et de l'Enseignement